

Après le volontariat, l'Institut de l'Engagement

Bonjour,

Les candidatures à l'Institut de l'Engagement sont ouvertes **jusqu'au 5 octobre 2021**.

Vous accompagnez ou vous avez accompagné un jeune pendant son volontariat. Vous êtes le mieux placé pour l'informer et accompagner sa candidature.

Invitez-le à [déposer un dossier de candidature](#), jusqu'au 5 octobre 2021.

90% des candidats disent que remplir le dossier de candidature les a aidés à préciser leur projet.

Sont autorisées à déposer une candidature les personnes qui ont entre 16 et 30 ans (31 ans pour les jeunes en situation de handicap) et :

- qui ont débuté un Service Civique (SC), un Corps Européen de Solidarité ou un Service Civique d'un pays de l'Union Européenne, ou un Volontariat de Solidarité Internationale (VSI) entre le 1er janvier 2020 et le 30 juin 2021;

OU

- qui peuvent faire état, à la date de dépôt du dossier de candidature, d'un engagement non salarié, consistant et sur une longue durée (non obligatoirement continue), auprès d'un organisme à but non lucratif, pour une mission d'intérêt général;

et possédant la nationalité française, celle d'un Etat membre de l'Union européenne ou de l'espace économique européen ou qui bénéficient d'un titre de séjour valide au 31 janvier 2022. Ce titre doit leur permettre d'intégrer une formation ou un emploi, ou de créer une activité, selon les lois en vigueur en France.

Quel que soit leur projet d'avenir, l'Institut apporte à ses lauréats un accompagnement personnalisé, leur ouvre des portes vers ses partenaires, les aide à s'orienter, leur apporte un soutien, organise **pour eux des séminaires (Universités de l'Engagement)**.

Plus de 5000 jeunes ont déjà été accueillis. **Le taux de réussite des lauréats est de 90%.**

En informant les volontaires que vous tutez et en les aidant à composer leur dossier, vous leur donnez une chance de bénéficier de cet accompagnement et de dynamiser ainsi leur projet d'avenir, quel que soit leur bagage scolaire, social ou culturel.

Aucun niveau de diplôme n'est requis, tous les volontaires peuvent candidater, quel que soit leur projet d'avenir. Les candidats moins diplômés ont autant de chances de devenir lauréats que les candidats plus diplômés.

Si vous avez des jeunes qui se trouvent en situation de handicap et pour lesquels remplir un dossier de candidature est compliqué, nous pouvons les accompagner dans cette démarche. N'hésitez pas à nous le signaler.

Les lauréats des promotions précédentes se sont organisés pour pouvoir, dans chaque région, répondre aux questions que peuvent se poser les volontaires sur l'Institut.

Vous trouverez leurs coordonnées [ici](#)

Toute l'équipe de l'Institut est à votre disposition pour répondre à vos questions, par téléphone (01 86 95 05 85), mail (institut@engagement.fr).

Cordialement,

L'équipe de l'Institut

L'Institut de l'Engagement repère des jeunes qui ont montré des qualités remarquables pendant une mission au service de l'intérêt général, et les aide à mener à bien un projet d'avenir à la hauteur de leur fort potentiel : formation, recherche d'emploi ou création d'activité.